Zeitschrift: Jahrbuch / Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung = Annuaire / Société suisse d'études généalogiques

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung

Band: - (1992)

Artikel: La famille Nusslé de la Chaux-de-Fonds

Autor: Nusslé, Eric

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-697504

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La famille Nusslé de la Chaux-de-Fonds

Eric Nusslé

> Le héros de ce récit avait vingt-quatre ans lorsque, le 15 juin 1842, il arriva à la Chaux-de-Fonds après un séjour de six ans à Berne dans une ferronnerie. Nous le nommerons Meinrad ...
>
> Guillaume Nusslé:
> IIe Essai sur la Chaux-de-Fonds [1].

Meinrad Nusslé est né à Grafenhausen, dans le Grand-Duché de Bade, le 29 mai 1818. Fils de François Joseph Nüβle, maître-potier et de Thérèse née Morath, il est le sixième d'une famille de dix enfants.

D'une constitution plutôt faible malgré sa taille élancée, il fait preuve d'une brillante intelligence et d'un caractère très volontaire. Etudiant au Collège des Jésuites à St-Blasien, son père le destine à la prêtrise car, dans cette région très catholique, c'est un peu le seul débouché pour un intellectuel, malingre de surcroît et dont les frères, plus robustes et à l'intelligence plus pratique, reprendront sans doute l'entreprise familiale car à Grundbach, petit hameau de cette grande commune de la Forêt-Noire, on est maître potier-poêlier depuis quatre générations et connu loin à la ronde pour la bienfacture de ses poêles en faïence.

Mais Meinrad, bien que profondément religieux, caresse d'autres ambitions. Il aime les chiffres et souhaiterait voyager. Son père, qui a entendu dire que la famille était autrefois venue de Suisse, connaît à Berne un riche artisan du nom de Markus Schmid, à la fois ferronnier et négociant en outils, lequel accepte de prendre le jeune homme en stage. Meinrad a alors dix-huit ans et, trop heureux de l'occasion qui se présente à lui, quitte l'internat pour se rendre dans la future ville fédérale en compagnie de son nouveau patron.

Consciencieux, méticuleux, il fait preuve d'un grande maîtrise des chiffres et d'un sens aigu du commerce, se sentant beaucoup plus à l'aise dans l'organisation et la vente qu'à l'atelier. Son employeur, conscient de cet intérêt et sentant qu'il peut lui faire confiance, lui donne des responsabilités de plus en plus grandes. Ainsi, à plusieurs reprises, Meinrad a l'occasion de se rendre dans la Principauté de Neuchâtel pour les affaires de sa compagnie, laquelle avait ouvert des magasins dans plusieurs villes de Suisse et même à l'étranger.

Lorsque le jeune homme, alors âgé de vingt-quatre ans, est considéré apte à travailler de façon indépendante, la société

Schmid Meyer & Cie lui confie la gérance de sa succursale de la Chaux-de-Fonds, bourgade en pleine croissance. Le Prince de Neuchâtel n'était autre que Frédéric Guillaume IV, roi de Prusse.

Les Allemands étaient par conséquent très nombreux dans le gros bourg horloger et on y parlait, à l'époque, aussi bien l'allemand que le français. Neuchâtel ayant adhéré à la Réforme, la communauté allemande envisageait même d'y construire un temple distinct de celui de la communauté francophone dont elle partageait, jusqu'alors, le sanctuaire. Ce projet se concrétisa quelques décennies plus tard et le «Temple Allemand» fut construit sous l'égide des communautés allemande et suisse-alémanique.

Travailleur infatigable, Meinrad trouve néanmoins le temps de s'adonner à quelques loisirs: tir à la carabine, jeu de boules, promenades à cheval ou le plus souvent à pied à la découverte de la région, améliorent sa forme, de même que les voyages à Berne qu'il entreprend régulièrement une fois par mois pour ses affaires, préférant d'ailleurs ce dernier mode de transport à la diligence qu'il trouve ennuyeuse et inconfortable.

Meinrad fait bientôt la connaissance d'une jeune fille de dix-huit ans, Catherine Ramseier de la Combe-Boudry, qu'il épousera à La Sagne le 14 juin 1845. Fille de Michel et de Suzanne Ramseier, de riches paysans mennonites [2] originaires d'Eggiwil dans le canton de Berne, mais sans doute établis dans les montagnes neuchâteloises depuis plusieurs générations puisque le père, Abram Ramseier, y naquit en 1745 et fut vraisemblablement l'un des fondateurs de l'Eglise des Bressels, la première communauté mennonite de la région. Son fils Michel fut lui aussi une personnalité marquante de la communauté anabaptiste.

Dans les Archives de l'Etat, une correspondance de mai 1836 nous apprend que ce dernier, alors âgé de vingt et un ans et de santé très délicate, s'était adressé au Conseil communal pour demander sa libération de l'imposition militaire.

Le maire de la Sagne appuya cette requête. Les quelques lignes le concernant révèlent la bonne entente qui pouvait régner entre un mennonite et les magistrats chargés d'appliquer la loi. Le ton était cordial et bienveillant.

Dans les registres militaires, la mention «anabaptiste» n'est pas la seule raison de sa dispense. Il avait perdu un oeil et sa santé n'était pas bonne. Michel Ramseier exploitait néanmoins son domaine avec fermeté et intelligence. Il engagea pas moins de quarante personnes comme domestiques, fromagers, faucheurs, batteurs, fruitiers et fileuses en l'espace de cinq ans [3]. Son père, Abram Ramseier, possédait déjà trois chevaux, une cinquantaine de bovins dont deux taureaux, quatre veaux d'élevage, trois moutons et cinq porcs [4].
Une note de 1790 rapporte qu'il avait mis son cheptel en estivage «rière» le Locle, probablement à Sommartel; le procédé était nouveau pour l'époque.

Du mariage de Meinrad et Catherine naquirent douze enfants. Meinrad - appelé plus tard Maurice - est né à la Chaux-de-Fonds le 12 mars 1846. Deux ans plus tard naquit Adèle, le 2 janvier 1848, puis Louis, l'année suivante, qui mourut malheureusement à l'âge d'un an. Suivirent Louise le 1er mai 1851, Emile Edouard le 12 juillet 1853, David Guillaume - mon bisaïeul - le 30 juillet 1855, Bertha le 9 mars 1857, Marie Hélène le 29 octobre 1858, Emma le 30 juillet 1860, Otto Charles le 26 mars 1862, Marie Dorothée le 24 novembre 1863 et enfin Paul le 21 août 1870.

Meinrad avait racheté entre-temps, le 27 mai 1844, l'entreprise de ses employeurs, les associés Markus Schmid-Fürderer, Joseph Tritschler et Lorenz Meyer, alors que son frère Sigismond (Sigmund) vendait des fournitures d'horlogerie et des fers au Locle dès 1851. Nous ne savons que fort peu de choses de ce frère dont nous ignorons la durée du séjour en Suisse sinon qu'il eut un fils, Julien Edmond, né le 14 mars 1854 et décédé le 23 octobre de la même année. Le Registre d'Etat Civil mentionne:

> L'an mil huit cent cinquante quatre la quatorze Mars à dix heures du matin au Locle, est né de N u s s l e Sigismund, négociant, âgé de trente-deux ans, originaire de Grafenhausen au Grand-Duché de Baden & de Steck Marianne, âgée de trente ans & demi, originaire de Signau au Canton de Berne, tous deux demeurant au Locle, un enfant du sexe masculin, auquel ont été donnés les prénoms de J u l i e n E d m o n d ; aïeul paternel de l'enfant Nussle Franz Josef; aïeule paternelle Morat(h) Thérésia; aïeul maternel Steck Jean; aïeule maternelle Gaudin Marianne.
>
> Le présent acte de naissance a été dressé sur la déclaration faite aujourd'hui devant nous Alfred Dubois, officier de l'Etat Civil du Locle par Nusslé Sigismund, père de l'enfant, en présence de Huber Conrad, maître ébeniste, âgé de trente-huit ans, et de Mercier Auguste, monteur de boîtes, âgé de quarante-deux ans, témoins requis, tous deux demeurant au Locle & ont, le déclarant et les témoins, signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture, au Locle, le 17 Mars mil huit cent cinquante-quatre à neuf heures du matin.

Alors que Meinrad accédait à la bourgeoisie de la Chaux-de-Fonds, son frère Sigismund continuait à avoir des ennuis. Une lettre, écrite à sa famille par notre ancêtre au retour de l'un de ses voyages à Grafenhausen, laisse entendre que sa joie de devenir citoyen suisse est quelque peu ternie par les préoccupations que lui occasionne son frère ...

La Chaux-de-Fonds, le 2 septembre 1869

Chers frères et soeurs,
Je vous écris brièvement et en toute hâte.

Le jour de mon départ, je suis arrivé ici à 10 heures du soir, en bonne santé, Dieu soit loué! J'eus aimé pouvoir rester encore un jour de plus auprès de vous, mais une voix intérieure me commandait de prendre le chemin du retour et j'ai été bien inspiré car mon épouse était presque malade tant elle avait travaillé pendant mon absence. Il était grand temps de rentrer pour prendre sa relève.

J'ai toujours été fort indécis quant à la saisie de la part de notre frère Sigismund à l'héritage jusqu'au 21 août, date à laquelle le bordereau de ma part m'est parvenu.

C'était un dimanche soir. Je demeurais indécis jusau'au jour où j'envoyai un télégramme à Turgi et de là par la poste à notre frère Franz Josef.

Je résolus alors de me rendre personnellement à Waldshut le jeudi suivant et le vendredi soir à 10 heures j'étais de retour. J'ai fait un bon voyage, Dieu soit loué! Monsieur Flügel demandera la saisie à la Caisse des Pupilles. Il a déjà écrit le vendredi matin au gérant de la Caisse afin de savoir si l'argent s'y trouvait encore. Depuis lors je n'ai reçu aucune nouvelle de personne.

S'il est dans la volonté de Dieu que cet argent me parvienne, je n'oublierai pas Anton Stiegeler.

Qu'en est-il du voyage des deux frères en Amérique? Aura-t-il lieu ou estimez-vous, à tout prendre, qu'il vaut mieux ne pas les y expédier? Je vous prie de m'informer de votre ultime décision dans votre prochaine lettre.

Ce matin à 10 heures, j'ai dû prêter serment devant le Gouvernement à l'Hôtel-de-Ville, après quoi on m'a remis un parchemin muni de sceaux: mon attestation à la naturalisation suisse. Le Conseil communal de la Chaux-de-Fonds m'a également remis un parchemin. Cette affaire est donc définitivement réglée. Que Dieu veuille nous accorder sa bénédiction, à moi et à ma famille! Ces prochains jours, je dois encore en informer M. le Préfet de Bonndorf à cause de l'inscription dans les registres desquels il m'a radié précédemment.

Je vous salue bien cordialement. Votre frère fidèle,

Meinrad Nüβle

Nous vous donnons, ci-après, le texte intégral du décret de naturalisation de Meinrad Nüβle, dont le nom a été francisé pour la circonstance:

Décret de Naturalisation
en faveur du citoyen Meinrad Nusslé, Négociant
Originaire Badois, dom. à la Chaux-de-Fonds.
Du 18 novembre 1868

Le Grand Conseil
de la République et Canton de Neuchâtel

Vu une pétition en date du 7 novembre 1868, par laquelle le citoyen Meinrad Nusslé, âgé de 50 ans, Négociant, originaire du Grand-Duché de Bade, domicilié à la Chaux-de-Fonds, demande à être admis à l'indigénat neuchâtelois, ainsi que sa famille;

Vu un rapport du Conseil d'Etat, en date du 10 Novembre courant; Entendu la Commission des Naturalisations;

Considérant que le pétitionnaire a satisfait aux prescriptions de la Loi, à mesure qu'il produit:

a) Des certificats constatant qu'il a eu une conduite régulière et jouit d'une réputation honorable;
b) La preuve qu'il est domicilié dans le Canton depuis deux ans au moins;
c) Une promesse d'agrégation à la Commune de la Chaux-de-Fonds, signée le 2 novembre 1868, par le citoyen Js Vuithier, notaire, Secrétaire de la dite commune;
d) La preuve que son état de fortune ou ses talents permettent de présumer qu'il ne tombera pas à la charge de sa Commune;

Décrète:

Le citoyen Meinrad Nusslé susmentionné est, par les présentes, déclaré citoyen du Canton de Neuchâtel, moyennant que, dans un délai de six mois, il fournisse au Conseil d'Etat la preuve qu'il est affranchi de tous liens envers sa patrie d'origine;

Lui et les siens, nés ou à naître, jouiront de tous les droits acquis aux Neuchâtelois, comme aussi ils partageront avec eux toutes les charges et obligations attachées à la dite qualité.

L'émolument de Chancellerie dû à l'Etat pour cet acte de naturalisation est fixé à Fr. 300.-- (trois cents francs) [5].

Donné sous le sceau du Grand Conseil, à Neuchâtel, le dix-huit Novembre mil huit cent soixante-huit (1868).

Au nom du Grand Conseil:
Le Président, (signé) Philippin
Les Secrétaires, (signé) C. Ribaux, Aug. Robert

Vu le Décret ci-dessus;

Vu l'acte de libération délivré le 20 Avril 1869 par les autorités compétentes du Grand-Duché de Bade;

Vu l'acte par lequel la Commune de la Chaux-de-Fonds reçoit au nombre de ses communiers le citoyen Meinrad Nusslé, acte délivré en due forme et signé Js Vuithier, Notaire, à la Chaux-de-Fonds, le 25 août 1869;

Le Conseil d'Etat,

après avoir entendu le Département militaire et ceux de l'Intérieur et des Finances, chacun en ce qui le concerne, ordonne que le présent acte de naturalisation soit remis au citoyen Meinrad Nusslé, prénommé, après qu'il aura prêté le serment prescrit par la Loi.

Donné sous le sceau de la Chancellerie d'Etat, à Neuchâtel, le trente et un Août mil huit cent soixante-neuf (1869).

Au nom du Conseil d'Etat:
Le Président: F.A. Monnier, Le Secrétaire: Lambelet

Le serment susmentionné a été prêté entre mes mains à la Préfecture de la Chaux-de-Fonds, le ...., Le Préfet: ....
(La date et la signature manquent.)

Cet acte a été copié sur le Registre des décrets de naturalisation, volume 2, du 16 décembre 1859 au 18 novembre 1868.

La correspondance de Meinrad à ses frères et soeurs demeurés à Grafenhausen fournit de nombreuses informations, tant sur la famille Nusslé que sur le contexte de l'époque, en particulier les événements politiques qui ont marqué l'histoire du canton de Neuchâtel vers le milieu du XIXe siècle. Parmi les lettres retrouvées par Guillaume Nusslé à la Chaux-de-Fonds, je vous communique ci-après l'une d'elles qui, écrite le 21 février 1871, relate de façon poignante l'arrivée de l'armée française de l'Est, appelée Armée Bourbaki, aux Verrières, dans le Val-de-Travers.

La Chaux-de-Fonds, le 21 février 1871

Chers frères et soeurs,
Cet après-midi, je suis seul au magasin. Je vous adresse quelques lignes, peut-être un peu confuses, car Dieu merci, je ne suis pas un politicien mais je vois en toutes ces choses la main de Dieu.

L'Armée Bourbaki a donc pénétré sur le territoire suisse dans le Val-de-Travers à 7½ heures d'ici; elle a été désarmée et accompagnée dans la direction de Neuchâtel.
D'après les informations officielles, il y avait en tout plus de 85'000 hommes de toutes armes et 9000 chevaux. Sur la place d'armes de Colombier près Neuchâtel, j'ai vu 230 canons, 24 mitrailleuses et 1200 fourgons de campagne de toutes sortes et en outre 3000 chevaux de toutes espèces.

Il y avait des soldats appartenant à divers peuples et divers régiments; il y avait surtout des cuirassiers et chasseurs à cheval, qui sont les meilleures troupes de France.

Il y avait aussi beaucoup d'artilleurs, des turcos et des zouaves, des francs-tireurs, etc. Les 9/10 des chevaux étaient amaigris et sans résistance. Beaucoup ont péri le long de la route; j'en ai vu plusieurs. Leur pelage était hérissé et avait une longueur de 2 à 3 pouces.

Il fallait s'approcher pour distinguer les chevaux blancs, gris, bruns ou noirs. Ils se rongeaient la queue; ils ont même rongé les jantes des roues des canons, ainsi que les marchepieds des fourgons, les timons des attelages, etc.

Les soldats et les chevaux étaient pêle-mêle, de même que le harnachement. On n'arrivait presque pas à arracher le fourniment des dents des chevaux qui rongeaient les pieux, les poteaux et les jeunes arbres qui se renversaient.

Les soldats étaient maigres et faibles comme les chevaux, les uniformes très usés, déchirés et rapiécés; ils étaient mornes et découragés, reconnaissants de recevoir un peu de nourriture, de tabac, des bas, des souliers.

Les officiers supérieurs étaient encore bien équipés. J'ai vu le général Clinchant à Neuchâtel. Ils paraissaient toutefois assez indifférents à l'égard des hommes et des chevaux.

A la Chaux-de-Fonds, il n'y a plus que 30 à 40 Français malades et quelques milices suisses.

Je n'ai vu ici qu'une dizaine de Prussiens prisonniers, mais ils sont déjà tous retournés en Allemagne. Un Prussien blessé est décédé au Locle où il a été enseveli aujourd'hui. Il était originaire de Breslau et père de famille.

Il y a une quinzaine de jours, des francs-tireurs l'attaquèrent, lui et ses camarades, à une demi-heure du Locle lorsqu'ils y transportèrent 1100 fusils pour les livrer à l'armée suisse. Ils ont été attaqués à leur retour bien qu'ils portaient le drapeau blanc (non hissé); l'un d'eux fut tué, deux autres reçurent une balle dans le ventre, dont celui que l'on a enseveli aujourd'hui.

Dieu soit loué, il semble que la paix est proche! Après l'armistice, la France devra accepter la paix pour ainsi dire à tout prix. Que Dieu le veuille!

Dieu veuille que les vainqueurs lui attribuent l'honneur, car c'est Lui qui a conduit les événements!

A l'extrémité du Val-de-Travers la fièvre aphteuse s'est déjà déclarée 4 jours après.

La poste va partir, je dois terminer.
Je souhaite à tous une bonne santé; nous allons tous bien, Dieu soit loué!

Recevez les cordiales salutations de votre frère dévoué,

Meinrad Nüβle

L'armée de l'Est avait reçu l'ordre de délivrer la forteresse de Belfort, qui était assiégée par les troupes allemandes.

Après une bataille de trois jours, elle fut vaincue par les généraux Manteuffel et Werder. A la suite de cet échec, le général Bourbaki tenta de se suicider. Le général Clinchant lui succéda et commanda la retraite de ses troupes par Besançon et Pontarlier jusqu'à la frontière suisse. Le 1er février 1871 le général Clinchant et le général Herzog signèrent les documents nécessaires et, aux premières heures du jour, un fleuve de soldats et d'animaux entra en Suisse, pays neutre, par l'étroit passage de la frontière des Verrières. Le chef de l'armée française remit au général suisse les effectifs suivants: quatre-vingt-huit mille hommes, onze mille chevaux, mille cent cinquante fourgons, deux cent quatre-vingt-cinq canons, soixante-douze mille fusils et soixante-quatre mille baïonnettes.

Cette épopée a été immortalisée en une gigantesque fresque panoramique peinte sur mille cent mètres carrés de toile. Sept artistes ont travaillé pendant deux ans à ce chef-d'oeuvre. Son créateur, le peintre Edouard Castres, a passé tout l'hiver 1876-1877 aux Verrières, peignant la campagne environnante sous toutes ses formes et esquissant ensuite le tableau entier.

Infatigable, il étudie chaque soldat et chaque cheval. Il choisit comme collaborateurs des peintres prestigieux dont le plus connu est sans doute Ferdinand Hodler. Les autres sont Evert van Muyden qui peignit les chevaux, Frédéric Dufaux, Gustave de Beaumont, Henri Hébert et Henri Silvestre. Le tableau est d'autant plus réaliste qu'Edouard Castres lui-même est venu en Suisse comme soldat sanitaire de l'Armée Bourbaki. La Croix-Rouge, fondée en 1863, y figure déjà en bonne place.

Après avoir été exposée pendant dix ans à Genève, cette toile a été transférée à Lucerne le 28 août 1889. Le «Bourbaki-Panorama», d'un diamètre d'une quarantaine de mètres, se trouve à proximité du célèbre «Lion de Lucerne», monument érigé à la mémoire des gardes suisses de Louis XVI massacrés lors de la Révolution française.

Dans une autre lettre, de deux ans postérieure à la précédente, Meinrad fait part à sa famille de ses préoccupations du moment. Les temps sont durs, il n'y a plus de saisons, plus de moralité et le coût de la vie augmente ...

La Chaux-de-Fonds, le 18 janvier 1873

Chers frères et soeurs,

Il est temps que je vous écrive, fut-ce brièvement. Mon frère Benedikt a certainement reçu ma lettre par laquelle je lui confirmais la réception de son envoi d'argent. Depuis, je n'ai pas reçu de vos nouvelles. Entre-temps, j'ai eu beaucoup de travail car Emile, qui m'a aidé pendant des années au magasin, a trouvé à la fin juin un emploi dans un magasin d'horlogerie de Soleure, pour goûter un peu le pain d'autrui. Il est rentré il y a 5 jours pour m'aider. Il m'est d'un réel appui car, depuis la fin de la guerre, l'horlogerie marche fort et le commerce aussi. On a bâti de nouveau passablement.

Les horlogers qui habitaient la périphérie viennent s'installer dans le centre; il en est résulté une hausse des loyers plutôt forte. De nouvelles constructions se sont imposées. La Chaux-de-Fonds a maintenant plus de 20 000 habitants.

Il est regrettable que les bons grains des ouvrages engendrent la dissipation, la débauche et l'incrédulité; comme partout ailleurs, on l'entend assez dire et on peut le lire dans la bonne presse.

Pour notre région, l'année a été une mauvaise année, si l'on excepte les foins, qui ont beaucoup donné. Depuis la guerre, le bétail coûte cher, la livre de boeuf 24 cruches [6], une vache médiocre 240 à 250 florins [7] et une bonne vache jusqu'à 300 florins. Il y a peu de pommes de terre, mais il en vient en grandes quantités d'Alsace et de Hesse, par chemin de fer; on pouvait les acheter à 52 cruches le setier [8]. Au début, les pommes de terre nouvelles de la région coûtaient 1 florin 12 cruches le setier.

Après cette mauvaise récolte, nous avons eu un hiver très doux, jusqu'ici du moins, Dieu soit loué! Peu de froid, peu de neige et depuis deux semaines pour ainsi dire continuellement le soleil et presque pas de neige. On trouve des pâquerettes et des violettes partout; les arbres bourgeonnent, les noisetiers ont des chatons et à Neuchâtel les rosiers des jardins sont en boutons. Les églantiers portent souvent de nouvelles feuilles. Jusqu'ici nous avons eu un hiver comme chez nous en 1834, où nous avions semé l'avoine et l'orge les 6 et 8 mars et planté les pommes de terre les premiers jours d'avril.

Toutefois, ne louons pas le jour avant la nuit. Louons Dieu de nous avoir donné un hiver si doux après une mauvaise année; les pauvres en bénéficient car ils peuvent faire des économies de vêtements, de bois, de pain et d'autres choses encore car tout coûte plus cher. Je pense que bien des prières ont été adressées au Dispensateur pour le remercier, quoique d'autres l'attribuent uniquement à la nature.

Quoi qu'il en soit, nous vivons certainement des temps sérieux si nous sommes attentifs aux événements religieux et politiques, ainsi que je l'ai déjà dit au frère J. Josef à Waldshut-Thiengen la dernière fois que nous lui avons rendu visite.

Nous devons veiller à ne pas être gagnés et entraînés par l'esprit du siècle. Nous devons au contraire élever nos coeurs vers Dieu, veiller et prier. Que Dieu le veuille pour nous tous, Amen!

Ces derniers temps, je n'ai pas eu de nouvelles de mon frère Sigismund. Depuis qu'il est de retour, son fils Armand [9] s'est toujours mal conduit; depuis 9 ou 10 mois, il habite Fleurier dans le Val-de-Travers, localité distante de 7 heures de la Chaux-de-Fonds; il y apprend le métier de mécanicien.

Ecrivez-moi pour me dire si, il y a 12 ou 14 ans, un certain Jacob Morath a habité Grafenhausen (près de l'église) et dont un fils a été placé chez un sien parent à Fribourg en Brisgau pour y apprendre la profession de lithographe; plus tard, il aurait été appelé sous les drapeaux dans le Pays de Bade (comme dragon). Il a été ici et je voudrais savoir s'il m'a dit la vérité ou non.

Pour l'an neuf, je vous souhaite beaucoup de bonheur, la bénédiction de Dieu pour l'âme et le corps. J'espère que ces lignes vous trouveront en bonne santé, ce qui est le cas chez nous.

Salutations de nous tous et particulièrement de votre frère fidèle,

Meinrad Nüßle

***

En 1793, un fort courant révolutionnaire avait secoué la Principauté, principalement dans les Montagnes, proche de la France. Le gouvernement avait toutefois décapité le mouvement et banni les révolutionnaires les plus convaincus. La guerre du Sonderbund [10] éclate en 1847. La Diète demande des effectifs militaires à chaque canton pour combattre cette ligue formée sous l'instigation des Jésuites. Le gouvernement neuchâtelois qui devait, suite aux accords de 1815, assistance aux cantons, refuse de lever des troupes mais autorise le passage d'armes en faveur de la Ligue catholique sur son territoire.

Il n'en faut pas plus pour faire renaître l'esprit révolutionnaire, renforcé par l'attitude du gouverneur qui, de son côté, nomme des comités de défense royalistes qui s'installent dans les communes et contrôlent l'administration. L'excitation est à son comble et, sans attendre l'assemblée du 1er mars 1848, les bourgeois des Montagnes arborent des cocardes révolutionnaires et pavoisent avec des drapeaux fédéraux.

Catherine et Meinrad Nusslé en 1870

La chute de Louis-Philippe, le 24 février 1848, excite leur ardeur. Le 29 février, deux à trois cents hommes armés se pressent sur la place de l'Hôtel-de-Ville et les royalistes sont forcés de signer la renonciation. Les proscrits de 1793, ralliés par Ami Girard, rejoignent les républicains conduits par Fritz Courvoisier à l'aube du 1er mars. Celui-ci, hésitant, après s'être assuré de l'appui des «républicains du bas», se décide enfin à aller occuper le château.
A dix heures, une longue colonne d'hommes enthousiastes, grossissant tout au long de la descente dans la neige, se dirige vers Neuchâtel. Transis et affamés, ils arrivent au château, déserté depuis la veille. Un garde leur remet les clés «au nom du Conseil d'Etat et de Sa Majesté». La Principauté de Neuchâtel est devenue canton suisse à part entière.

***

Mais revenons à Meinrad et à ses enfants. L'aîné, Meinrad dit Maurice, Emile et Otto Charles émigrèrent en Amérique, de même que leurs soeurs Adèle, Hélène et Emma. Quand les aînés furent partis, la famille quitta l'appartement trop vaste de la rue du Parc pour venir s'installer au no 23 de la rue du Grenier. Le magasin prenait une part importante dans la vie de la famille; au début, il était même ouvert le dimanche.
C'était Emile, et plus tard David Guillaume qui allaient faire l'ouverture le matin à 7 heures. Les parents descendaient un peu plus tard. On y trouvait beaucoup de fers à repasser à charbon, des machines à coudre, des lampes à huile et des lampes à modérateur, très modernes pour l'époque et plus économiques. On y vendait aussi des clous, au cent, que l'on comptait sur la plaque de zinc de la banque; Meinrad décida par la suite de les vendre au poids ...

A côté du magasin il y avait une pièce longue et étroite que l'on appelait le comptoir. C'est là que Catherine filait le poil de ses lapins angora, qu'elle élevait dans la cuisine du magasin, ce que ses fils n'appréciaient guère. Cela ne semblait aucunement gêner Meinrad pour qui tout ce qu'elle faisait était bien. Il avait son écurie rue de la Loge, mais s'en débarrassa lorsque son cheval blanc, devenu trop vieux, fut vendu.

Catherine tenait alors beaucoup à ce qu'il aille faire sa promenade tous les après-midi. Il partait généralement avec son voisin, le coiffeur, sans jamais oublier son fusil. Faute de gibier, il se rabattait sur les écureuils et les pies du Bois du Couvent. La photographie, apparue quelques années plus tôt, l'intéressait beaucoup. Il effectuait de nombreuses prises de vue et développait ses épreuves dans la cuisine qu'il appelait «l'entrepôt».

Louis, nous l'avons vu, n'a pas survécu au-delà de sa première année et Louise, veuve d'un premier mariage avec Hermann Deleurant, épousa en secondes noces Henri Ummel qui, après avoir abandonné la ferme dont il était devenu propriétaire, s'installa aux Eplatures où il gagnait sa vie comme marchand de bois, parcourant

Vue de la Chaux-de-Fonds au tournant du siècle. La Fontaine Monumentale [14] et, au bout de la rue, le magasin Nusslé (Dessin: F. Huguenin, gravure: E. Huguenin-Jacot)

la ville en tous sens pour satisfaire ses clients. Il cessa cette activité en 1890 pour se consacrer entièrement à son ministère de prédicateur mennonite. On réclamait ses services du Locle jusqu'en Emmental et de la Chaux-d'Abel à Belfort.
Parfaitement bilingue, il avait une audience particulière outre-Jura où les mennonites du pays de Montbéliard avaient adopté la langue française. Il ne craignait ni la chaleur ni le froid et parcourait de très grandes distances pour bénir tombes et mariages, instruire, baptiser et prêcher l'Evangile jusque dans les fermes les plus reculées [11].

David Guillaume, né à la Chaux-de-Fonds le 30 juillet 1855, épousa la jeune Ida Mathilde Scholl, fille du maître-boulanger Abraham Scholl et de Louise Ryffe, le 31 janvier 1879 à Nidau dans le canton de Berne. Le couple habitait rue du Grenier 7, à la Chaux-de-Fonds. Guillaume était un personnage à la fois imposant et attachant. Sa soeur Marie Huguenin racontait que les Nusslé aimaient passer le nouvel-an en famille au Torneret, près du Crêt-du-Locle, chez David et Anna Gerber-Ramseyer, une soeur de Catherine.

David Gerber, vêtu de son invariable habit de milaine beige et une calotte noire sur la tête, allait chercher les enfants en traîneau. Le dîner se composait toujours de jambon, de charcuterie et de choucroute; on avait «bouchoyé» et un demi cochon était traditionnellement réservé à la famille. En fin de soirée, David jouait de l'harmonium.

Les dimanches après-midi, la famille Nusslé se rendait ici et là en voiture chez les différents anabaptistes de la région. Tous ces gens se connaissaient et se rencontraient après le culte pour discuter; il n'était question que des départs pour l'Amérique ...

Successeur de son père à la tête de l'entreprise familiale, Guillaume installa son bureau derrière le magasin, du côté de la rue du Rocher, dans la chambre où ses parents se tenaient, mangeaient et recevaient. Il conserva la gravure qui était accrochée au-dessus du canapé et qui représentait une scène de chasse. Ce tableau impressionnait beaucoup les enfants, Marie surtout. Franc-maçon, Grand-Maître de la Loge Alpina, il correspondait régulièrement avec son homologue britannique qui n'était autre que George V, roi de Grande-Bretagne et empereur des Indes. Le monarque, expert en la matière comme mon bisaïeul, s'adonnait volontiers à la philatélie à ses moments de loisirs. Guillaume acheta «Les Lilas», aux Eplatures, vers 1900. Cette accueillante maison deviendra un lieu de rencontre et de villégiature pour de nombreux descendants de Suisse, d'Amérique, de France et d'ailleurs. Mon père y séjourna tout petit et garde de son grand-père le souvenir d'un patient vieillard à barbiche blanche [12] qui lui apprenait à lire dans des livres d'images.

Bertha, restée célibataire, faisait le ménage. Elle est toujours demeurée dans la maison où elle est décédée en 1916, à l'âge de cinquante-neuf ans. Marie, alors qu'elle était encore enfant,

devait parfois aller chercher de l'eau à la fontaine de la place de l'Hôtel-de-Ville lorsqu'elle venait à manquer.

Il n'y avait en effet pas encore l'eau courante [13] et un porteur, avec une lourde hotte de fer, venait quotidiennement remplir le tonneau qui se trouvait dans chaque cuisine. C'est elle aussi qui, en dehors des heures d'école, faisait les commissions et portait tous les jours le repas à ses parents au magasin. Le dimanche était le seul jour où l'on mangeait en famille; l'hiver, Meinrad, le père, allait chauffer le fourneau du magasin pour qu'il ne fasse pas trop froid le lundi.

Marie épouse James Huguenin le 9 mai 1887 et le couple, qui s'installe à Neuchâtel, aura quatre enfants: Alice (1888), Marguerite (1892), René (1894) et William (1897). Elle mourra en 1944 à l'âge de quatre-vingt-un ans. Paul enfin, né le 21 août 1870 alors que son père est déjà âgé de 52 ans, militera à l'Armée du Salut et, après avoir épousé Louise Olga Estoppey à Trey, dans le canton de Vaud, s'expatriera en France et deviendra pasteur à Cannes, puis en Dordogne et dans le Gard avant de prendre sa retraite à Montauban (Tarn-et-Garonne) pour se rapprocher de Marie, sa fille aînée.

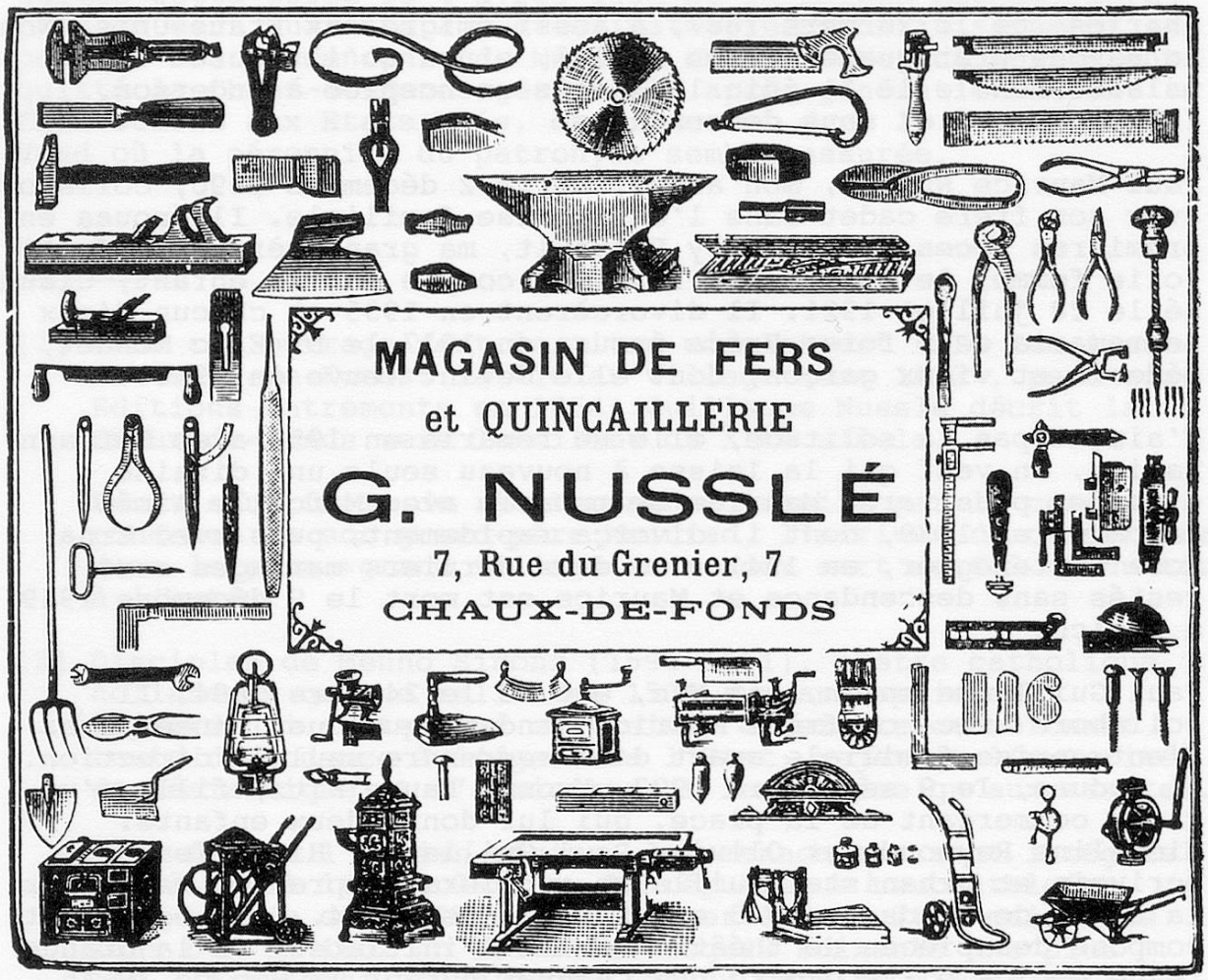

Publicité pour le magasin en 1900

Guillaume et Ida Nusslé eurent sept enfants, tous nés à la Chaux-de-Fonds. Ida Louise, née le 29 août 1880, épousera en 1911 Paul Henri Conrad, de Nods (canton de Berne), qu'elle suivra à Londres. Son fils Raymond, né en 1912, veuf sans enfants, décéda intestat en 1987. Ses cousins germains, dont mon père, héritèrent ensemble de sa propriété de Meilen et de ses biens. Jeanne, née le 9 janvier 1882 épousa Edouard Albert Friedrich le 14 octobre 1909 à la Chaux-de-Fonds. Le couple, qui partit pour la Chine où Edouard dirigeait une entreprise d'import-export, eut trois enfants: Jeanne Marguerite, décédée à Shangaï à l'âge de six ans, Jean Edouard, industriel domicilié à la Chaux-de-Fonds, et Paulette Pridmore-Brown, qui épousa un éminent collaborateur de la Nasa, et s'établit en Californie où elle réside depuis de nombreuses années.

Henri Guillaume Nusslé, né le 11 décembre 1883, émigra aux Etats-Unis où il travailla dans l'import-export avant de devenir, à l'âge de la retraite, Consul Honoraire de Suisse à Chicago. Il y mourut sans descendance le 7 mai 1933.

Nelly, née le 15 novembre 1884, épousa le 17 novembre 1913 à la Chaux-de-Fonds Paul Edouard Schneider. Ils eurent un fils, Pierre, qui vit à Paris. Nelly Schneider est décédée le 6 juillet 1962.

Charles, né le 26 mars 1887, a aussi émigré aux Etats-Unis. Nous ne savons pratiquement rien de lui, sinon qu'il mourut d'une maladie rénale le 11 juin 1944 dans un hospice à Anderson, Indiana, veuf et sans descendance.

Paul Maurice Nusslé, mon aïeul, né le 2 décembre 1890, collabora avec son frère cadet dans l'entreprise familiale. Il épousa en premières noces Fréda Nelly Primault, ma grand-mère, une fort jolie femme, le 23 octobre 1916. Le couple eut un enfant, Claude, né le 28 juillet 1921. Il divorcèrent en 1935 et chacun d'eux se remaria deux fois; Fréda épousa en 1937 le Dr Eric Monnet, médecin et vieux garçon, dont elle devint veuve en 1950.

N'aimant pas la solitude, elle se remaria en 1957 avec Hermann Racine, un veuf qui la laissa à nouveau seule une dizaine d'années plus tard. Maurice se remaria avec Marcelle Aimée Jaccard, en 1939, dont il divorça rapidement, puis avec Erna Rosa Lüftenegger, en 1941. Ces deux derniers mariages sont restés sans descendance et Maurice est mort le 9 décembre 1959 à Zurich.

Paul Guillaume enfin, dit Mic, est né le 24 mars 1894. Il collabore avec son frère Maurice pendant quelques années dans l'entreprise familiale avant d'en reprendre seul la direction. Il épouse, le 9 septembre 1927, Yvonne Laure Hitz, fille d'un riche commerçant de la place, qui lui donne deux enfants: Micheline Raymonde et Olivier Paul Guillaume. Historien, écrivain et urbaniste, Guillaume publiera un premier essai sur la Chaux-de-Fonds en 1943 et un second en 1964. Il a également composé des pièces de théâtre et fut l'initiateur de la grande revue musicale «La Gloire qui Chante» durant la Mob de 39-45.

Ami des arts, mécène et inventeur, il découvrit et lança de talentueux architectes; il sut en outre réconcilier la ville de la Chaux-de-Fonds avec l'un de ses plus célèbres enfants: Le Corbusier.

Plusieurs des projets d'urbanisation de Guillaume Nusslé, qualifiés alors d'utopiques, sont aujourd'hui réalisés ou en construction (rues piétonnes, tunnel sous la Vue-des-Alpes). Mais son éclectisme ne s'arrêtait pas là; il détint même, dans les années 20, le record de vitesse à motocyclette au kilomètre lancé sur route! Vers la fin de sa vie, il sera nommé conservateur du château de Valangin, soit de 1962 au 5 mai 1965, date de son décès.

Yvonne Nusslé-Hitz assumera seule pendant plusieurs années la direction du magasin, son fils Olivier ayant été prématurément enlevé par la maladie le 21 octobre 1968 à l'âge de trente-quatre ans. Christiane née Chabanel, sa jeune veuve, s'installera à Lyon avec ses deux enfants Valérie et Jérôme, nés respectivement en 1966 et 1967. Jérôme termine actuellement ses études d'architecture à Paris ...

Dernière à porter le nom à la Chaux-de-Fonds, Tante Yvonne quitte cette terre le 4 avril 1982 et la Maison Nusslé, après près de cent quarante ans d'activité, ferme définitivement ses portes. Les descendants de Meinrad et de Catherine Nusslé ont quitté la Chaux-de-Fonds génération après génération et ont fait souche aux Etats-Unis, en France et dans le canton de Vaud où la pérennité du patronyme semble assurée.

Remarques

[1] Dans cet ouvrage dont le titre complet est «IIe Essai sur la Chaux-de-Fonds: la vie au village vers 1842», paru aux Editions Entremonts en 1964, Guillaume Nusslé décrit la Chaux-de-Fonds vers le milieu du XIXe siècle.

Ecrit sous forme de récit romancé inspiré par la correspondance de son grand-père Meinrad, l'arrivée de ce dernier dans le plus «grand village du monde» sert de fil conducteur à l'auteur.

[2] Disciples de Menno Simonz (1596-1561), prêtre catholique hollandais qui se rallia en 1536 aux anabaptistes. Aujourd'hui secte d'un calvinisme assez strict refusant toute dépendance à l'égard de l'Etat, rejetant l'autorité ecclésiastique et n'administrant le baptême qu'aux adultes.

A la fin de l'ancien régime, les mennonites sont intégrés peu à peu à la population. La république neuchâteloise leur assure officellement la liberté de culte, mais elle leur ôte en 1852 un privilège acquis soixante ans plus tôt, la possibilité d'exemption du service militaire.

Plusieurs vont s'exiler aux Etats-Unis pour échapper à cette contrainte.

Beaucoup d'anabaptistes s'établirent à la Cibourg, à la Joux-Perret, aux Bulles et au Valanvron: ce sont pour la plupart des agriculteurs de langue allemande. La communauté fait construire sa première chapelle neuchâteloise aux Bulles en 1894.

[3] Registre des étrangers 1822-1827. Ce personnel portait exclusivement des noms alémaniques: Amstutz, Rüfenacht, Zurbuchen, Winteregg, Siegrist, etc.

[4] D'après un recensement du bétail en 1806.

[5] Somme considérable pour l'époque, un facteur gagnant alors deux francs par jour!

[6] Kreutzer, abrégé «kr» dans le texte original; ancienne monnaie allemande correspondant à un centième de Gulden ou de florin.

[7] Gulden ou florin, unité monétaire de l'époque, de valeur très variable suivant les pays.

[8] Sester, dans le texte original, du latin «sextarius»; mesure de capacité de 0,5 litre. Ici, ancienne mesure correspondant à un boisseau, soit 15 litres.

[9] Pas de trace de la naissance, du passage ou de décès de ce fils (naturel, adoptif?), que ce soit au Locle, à Fleurier ou à Grafenhausen où Sigismund est retourné par la suite et où il est mort, le 31 mars 1887.

[10] Ligue des 7 cantons catholiques fondée en 1846 contre le gouvernement fédéral.

[11] Ch. et Cl. Hummel: L'Eglise mennonite ou anabaptiste en pays neuchâtelois (La Chaux-de-Fonds, 1969).

[12] Taillée à la George V.

[13] Arrivée en 1888 (voir gravure page 75).

[14] Installée en 1888 pour célébrer l'arrivée de l'eau potable, elle puise l'eau dans le bassin du Rhin pour en rejeter le surplus dans celui du Rhône.